

Programme d'études : Sciences humaines - 6^e année

N. B. — Ce document est une version numérisée du document original et ne constitue pas une nouvelle version du programme d'études. Il est possible que la mise en page diffère de la version papier originale.

Ministère de l'Éducation Direction des services pédagogiques

(document provisoire/format révisé août 2003)

Table des matières

INTRO	DUCTION	1
CADRE	THÉORIQUE	3
1. Ori	ientations du système scolaire	3
1.1	Mission de l'éducation	3
1.2	Objectifs et normes en matière d'éducation	4
2. Co	mposantes pédagogiques	6
2.1	Principes directeurs	6
2.2	Résultats d'apprentissage transdisciplinaires	7
2.3	Modèle pédagogique	.14
3. Ori	ientations du programme	21
3.1	Présentation de la discipline	21
3.2	Domaines conceptuels et résultats d'apprentissage généraux	22
PLAN [D'ÉTUDES	27

INTRODUCTION

Le programme d'études comprend deux parties : le cadre théorique et le plan d'études. Le cadre théorique (sections 1 à 3) constitue un ensemble de référence et est destiné aux professionnels de l'enseignement; il sert essentiellement à expliciter les intentions pédagogiques qui rejoignent les visées du système d'éducation. Quant au plan d'études, il précise les attentes reliées aux savoirs, savoir-faire et savoir-être que réalisera l'élève. La structure du programme d'études offre donc une vision globale et intégrée des intentions éducatives, tout en maintenant la spécificité, la « couleur », des différentes disciplines.

Note : Dans le but d'alléger le texte, lorsque le contexte de rédaction l'exige, le genre masculin est utilisé à titre épicène.

CADRE THÉORIQUE

1. Orientations du système scolaire

1.1 Mission de l'éducation

« Guider les élèves vers l'acquisition des qualités requises pour apprendre à apprendre afin de se réaliser pleinement et de contribuer à une société changeante, productive et démocratique. »

Le système d'instruction publique est fondé sur un ensemble de valeurs dont l'opportunité, la qualité, la dualité linguistique, l'engagement des collectivités, l'obligation de rendre compte, l'équité et la responsabilité.

Dans ce contexte, la mission de l'éducation publique de langue française favorise le développement de personnes autonomes, créatrices, compétentes dans leur langue, fières de leur culture et désireuses de poursuivre leur éducation toute leur vie durant. Elle vise à former des personnes prêtes à jouer leur rôle de citoyennes et de citoyens libres et responsables, capables de coopérer avec d'autres dans la construction d'une société juste fondée sur le respect des droits humains et de l'environnement.

Tout en respectant les différences individuelles et culturelles, l'éducation publique favorise le développement harmonieux de la personne dans ses dimensions intellectuelle, physique, affective, sociale, culturelle, esthétique et morale. Elle lui assure une solide formation fondamentale. Elle a l'obligation d'assurer un traitement équitable aux élèves et de reconnaître que chacun d'eux peut apprendre et a le droit d'apprendre du mieux qu'il peut. Elle reconnaît les différences individuelles et voit la diversité parmi les élèves en tant que source de richesse.

L'éducation publique vise à développer la culture de l'effort et de la rigueur. Cette culture s'instaure en suscitant le souci du travail bien fait, méthodique et rigoureux; en faisant appel à l'effort maximal; en encourageant la recherche de la vérité et de l'honnêteté intellectuelle; en développant les capacités d'analyse et l'esprit critique; en développant le sens des responsabilités intellectuelles et collectives, les sens moral et éthique et en incitant l'élève à prendre des engagements personnels.

Toutefois, l'école ne peut, à elle seule, atteindre tous les objectifs de la mission de l'éducation publique. Les familles et la communauté sont des partenaires à part entière dans l'éducation de leurs enfants et c'est seulement par la coopération que pourront être structurées toutes les occasions d'apprentissage dont ont besoin les enfants afin de se réaliser pleinement.

1.2 Objectifs et normes en matière d'éducation

L'apprentissage qui se fait dans les écoles est important, voire décisif, pour l'avenir des enfants d'une province et d'un pays. L'éducation publique doit avoir pour but le développement d'une culture de l'excellence et du rendement caractérisée par l'innovation et l'apprentissage continu.

Les objectifs de l'éducation publique sont d'aider chaque élève à :

- 1. développer la culture de l'effort et de la rigueur intellectuelle, ainsi que le sens des responsabilités;
- acquérir les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être nécessaires pour comprendre et exprimer des idées à l'oral et à l'écrit dans la langue maternelle d'abord et ensuite, dans l'autre langue officielle:
- 3. développer les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être nécessaires à la compréhension et à l'utilisation des concepts mathématiques, scientifiques et technologiques;
- acquérir les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être nécessaires pour se maintenir en bonne santé physique et mentale et contribuer à la construction d'une société fondée sur la justice, la paix et le respect des droits humains;
- 5. acquérir les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être reliés aux divers modes d'expression artistique et culturelle, tout en

- considérant sa culture en tant que facteur important de son apprentissage; et
- 6. reconnaître l'importance de poursuivre son apprentissage tout au long de sa vie afin de pouvoir mieux s'adapter au changement.

L'ensemble de ces objectifs constitue le principal cadre de référence de la programmation scolaire. Ils favorisent l'instauration du climat et des moyens d'apprentissage qui permettent l'acquisition des compétences dont auront besoin les jeunes pour se tailler une place dans la société d'aujourd'hui et de demain.

2. Composantes pédagogiques

2.1 Principes directeurs

- Les approches à privilégier dans toutes les matières au programme sont celles qui donnent un sens aux apprentissages de l'élève, c'est-à-dire que l'élève doit être en mesure de comprendre le pourquoi des contenus proposés.
- Les approches retenues doivent permettre l'interaction et la collaboration entre les élèves, expérience décisive dans la construction des savoirs. Dans ce contexte l'élève travaille dans une atmosphère de socialisation où les talents de chacun sont reconnus.
- 3. Les approches préconisées doivent reconnaître dans l'élève un acteur **responsable** dans la réalisation de ses apprentissages. Dans cette perspective, l'accent est mis sur l'apprentissage.
- 4. Les approches préconisées en classe doivent favoriser l'utilisation des médias parlés et écrits afin d'assurer que des liens se tissent entre la matière apprise et l'actualité d'un monde en changement perpétuel. Tout enseignement doit tenir compte de la présence et de l'utilisation des **technologies** modernes afin de préparer l'élève au monde d'aujourd'hui et, encore davantage, à celui de demain.
- 5. L'apprentissage doit se faire en **profondeur**, en se basant sur la réflexion, plutôt que sur une étude superficielle des connaissances fondée sur la mémorisation. L'enseignement touche donc les savoirs, les savoir-faire, les savoir-être et les stratégies d'apprentissage. Le questionnement fait appel aux opérations intellectuelles d'ordre supérieur.
- 6. L'enseignement doit favoriser **l'interdisciplinarité** en vue de maintenir l'habitude chez l'élève de procéder aux transferts des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être.
- 7. L'enseignement doit respecter les différents **rythmes** et **styles** d'apprentissage par le biais de différentes approches.
- 8. L'apprentissage doit doter l'élève de **confiance** dans ses habiletés afin qu'il s'investisse pleinement dans une démarche personnelle qui lui permettra d'atteindre un haut niveau de compétence.

- 9. L'élève doit développer le goût de l'effort intellectuel avec ce que cela exige d'imagination et de créativité d'une part, d'esprit critique et de rigueur d'autre part, ces exigences étant adaptées en fonction de son avancement. À tous les niveaux et dans toutes les matières, l'élève doit apprendre à appliquer une méthodologie rigoureuse et appropriée pour la conception et la réalisation de son travail.
- 10. L'enseignement doit tenir compte en tout temps du haut niveau de littératie requis dans le monde d'aujourd'hui et s'assurer que l'élève développe les stratégies de lecture nécessaires à la compréhension ainsi que le vocabulaire propre à chacune des disciplines.
- 11. L'enseignement doit transmettre la valeur des études postsecondaires qui contribuent véritablement à préparer l'élève aux défis et perspectives de la société d'aujourd'hui et de demain.
- 12. Tous les cours doivent être pour l'élève l'occasion de développer son sens de **l'éthique** personnelle et des valeurs qui guident les prises de décision et l'engagement dans l'action, partant du fait que la justice, la liberté et la solidarité sont la base de toute société démocratique.
- 13. L'évaluation, pour être cohérente, se doit d'être en continuité avec les apprentissages. Elle est parfois sommative, mais est plus souvent formative. Dans ce dernier cas, elle doit porter aussi bien sur les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être, alors que l'évaluation sommative se concentre uniquement sur ces deux premiers aspects.

2.2 Résultats d'apprentissage transdisciplinaires

Un résultat d'apprentissage transdisciplinaire est une description sommaire de ce que l'élève doit savoir et être en mesure de faire dans toutes les disciplines. Les énoncés présentés dans les tableaux suivants décrivent les apprentissages attendus de la part de tous les élèves à la fin de chaque cycle.

La communication

Communiquer clairement dans une langue juste et appropriée selon le contexte.

De la maternelle à la deuxième année. l'élève doit pouvoir démontrer sa compréhension de messages oraux variés en réagissant de façon appropriée ou en fournissant une rétroaction orale. écrite ou visuelle acceptable. Il est en mesure d'exprimer spontanément ses besoins immédiats, ses idées et ses sentiments de façon adéquate et acceptable à son niveau de maturité. Il comprend le vocabulaire approprié de chacune des matières scolaires et est en mesure de l'utiliser dans ses devoirs. Il prend conscience de l'utilité des textes écrits, des chiffres, des symboles, des graphiques et des tableaux pour transmettre de l'information. Il commence à explorer les idées transmises par les gestes, les pictogrammes, les symboles, les médias et les arts visuels.

De la troisième à la cinquième année. l'élève doit pouvoir démontrer sa compréhension de messages oraux variés en réagissant de façon appropriée ou en fournissant une rétroaction orale, écrite ou visuelle acceptable à son niveau de maturité. Il est en mesure d'exprimer avec une certaine aisance ses besoins sur les plans scolaire, social et psychologique en tenant compte de son interlocuteur. Il doit pouvoir poser des questions et faire des exposés en utilisant le vocabulaire spécifique de chacune des matières. Il comprend les idées transmises par les gestes, les symboles, les médias et les arts visuels.

De la sixième à la huitième année. l'élève doit pouvoir démontrer sa compréhension de messages oraux variés en réagissant de facon appropriée ou en fournissant une rétroaction orale. écrite ou visuelle acceptable à son niveau de maturité. Il est en mesure d'exprimer ses pensées avec plus de nuances, de défendre ses opinions et de justifier ses points de vue avec clarté. Il utilise le vocabulaire ainsi que la formulation propres de chacune des disciplines pour poser des questions et rendre compte de sa compréhension. Il sait interpréter et évaluer les faits et les informations présentés sous forme de textes écrits, de chiffres, de symboles, de graphiques et de tableaux, et y réagir de façon appropriée.

De la neuvième à la douzième année. l'élève doit pouvoir démontrer sa compréhension de messages oraux variés en réagissant de façon appropriée ou en fournissant une rétroaction orale. écrite ou visuelle acceptable selon son niveau. Il est en mesure de défendre ses opinions, de justifier ses points de vue et d'articuler sa pensée avec clarté et précision, qu'il traite de choses abstraites ou de choses concrètes. Il doit pouvoir démontrer sa compréhension de diverses matières à l'oral comme à l'écrit par des exposés oraux, des comptes rendus, des rapports de laboratoire, des descriptions de terrain, etc. en utilisant des formulations appropriées et un vocabulaire spécifique. Il doit pouvoir transcoder des textes écrits en textes schématisés tels que des organisateurs graphiques, des lianes du temps, des tableaux, etc. et vice versa, c'est-à-dire de verbaliser l'information contenue dans des textes schématisés.

Technologies de l'information et de la communication

Utiliser judicieusement les technologies de l'information et de la communication (TIC) dans des situations variées.

De la maternelle à la deuxième année,

l'élève doit pouvoir utiliser l'ordinateur de facon responsable en respectant les consignes de base. Il doit utiliser les principales composantes de l'ordinateur ainsi que les fonctions de base du système d'exploitation. Il doit également être initié à la navigation et à la communication électroniques ainsi qu'à la recherche d'information. Enfin, il est en mesure d'utiliser un logiciel de dessins et de traitement de texte.

De la troisième à la cinquième année, l'élève doit pouvoir

utiliser les TIC de facon responsable en développant des attitudes positives face à l'utilisation des TIC dans ses responsabilités scolaires. Il doit maîtriser les principales fonctions de l'ordinateur et élargir son champ d'utilisation en explorant divers périphériques. Il doit également naviguer et communiquer à l'aide de support électronique ainsi que rechercher de l'information. Enfin. il est en mesure d'utiliser un logiciel de dessins et de traitement de texte et d'être initié à un tableur, à un logiciel de présentation, à un

logiciel de traitement

d'images et d'édition

de page Web.

De la sixième à la huitième année,

l'élève doit pouvoir utiliser les TIC de facon responsable en démontrant de la confiance et un esprit critique face à l'utilisation des TIC dans ses responsabilités scolaires. Il doit appliquer des stratégies de résolution façon efficace dans de problèmes techniques de base et utiliser l'ordinateur, son système d'exploitation ainsi que plusieurs périphériques avec autonomie. Il doit également naviguer et communiquer de facon autonome à l'aide de support électronique ainsi que rechercher de l'information. Il doit maîtriser un logiciel de dessins et de traitement de texte et utiliser un logiciel de traitement d'images et d'édition de page Web. Enfin, il est en mesure d'utiliser un tableur et un logiciel de présentation et d'être initié à un logiciel de traitement de données. de sons et de vidéos.

De la neuvième à la douzième année,

l'élève doit pouvoir utiliser les TIC de facon responsable en démontrant de la confiance et un esprit critique face à l'utilisation des TIC dans ses responsabilités scolaires. Il doit intégrer les TIC de ses activités scolaires et appliquer des stratégies de résolution de problèmes de base de façon autonome. Il doit également naviguer, rechercher, communiquer, présenter et gérer l'information de façon appropriée avec autonomie et efficacité. Il doit maîtriser un logiciel de dessins et de traitement de texte ainsi que maîtriser une variété de logiciels lui permettant de traiter l'image et le son et d'éditer des pages Web. Enfin, il doit utiliser un tableur, un logiciel de présentation, de traitement de données. de son et de vidéos et être initié à un logiciel de gestion de temps et de projets.

Pensée critique

Manifester des capacités d'analyse critique et de pensée créative dans la résolution de problèmes et la prise de décision individuelles et collectives.

De la maternelle à la deuxième année,

l'élève doit pouvoir prendre conscience des stratégies qui lui permettent de résoudre des problèmes en identifiant les éléments déterminants du problème et en tentant de déterminer des solutions possibles. Il est en mesure de reconnaître les différences entre ce qu'il pense et ce que les autres pensent. Enfin, il arrive à faire part de ses difficultés et de ses réussites.

De la troisième à la cinquième année. l'élève doit pouvoir, par le questionnement. déterminer les éléments pertinents d'un problème et de discerner l'information utile à sa résolution. Il est conscient qu'il peut comparer ses opinions avec celles des autres et utiliser des arguments pour défendre son point de

vue. Enfin. il arrive à

difficultés et de ses

faire part de ses

réussites.

De la sixième à la huitième année. l'élève doit pouvoir résoudre des problèmes en déterminant les éléments pertinents questionnement, en discernant l'information utile à sa résolution, en analysant les renseignements recueillis et en identifiant une solution possible. Il peut discerner entre ce qu'est une opinion et un fait. Ses arguments sont fondés à partir de renseignements recueillis provenant de multiples sources. Enfin. il arrive à faire part de ses difficultés et de ses réussites en se donnant des stratégies pour pallier

ses faiblesses.

De la neuvième à la douzième année. l'élève doit pouvoir résoudre des problèmes en déterminant les éléments pertinents questionnement, en discernant l'information utile à sa résolution, en analysant les renseignements recueillis, en proposant diverses solutions possibles, en évaluant chacune d'elles et en choisissant la plus pertinente. Il peut discerner entre ce qu'est une opinion, un fait, une inférence, des biais, des stéréotypes et des forces persuasives. Ses arguments sont fondés à partir de renseignements recueillis provenant de multiples sources. Enfin, il arrive à faire part de ses difficultés et de ses réussites en se donnant des stratégies pour pallier ses faiblesses.

Développement personnel et social

Construire son identité, s'approprier des habitudes de vie saines et actives et s'ouvrir à la diversité, en tenant compte des valeurs, des droits et des responsabilités individuelles et collectives.

De la maternelle à la deuxième année,

l'élève doit pouvoir identifier quelquesunes de ses forces et quelques-uns de ses défis et reconnaître qu'il fait partie d'un groupe avec des différences individuelles (ethniques, culturelles, physiques, etc.). Il doit découvrir l'importance de développer des habitudes de vie saines et actives. Il doit pouvoir faire preuve de respect, de politesse et de collaboration dans sa classe et dans son environnement immédiat.

De la troisième à la cinquième année,

l'élève doit pouvoir décrire un portrait général de lui-même en faisant part de ses forces et de ses défis et s'engager dans un groupe en acceptant les différences individuelles aui caractérisent celui-ci. Il doit exprimer les bienfaits de développer des habitudes de vie saines et actives sur ses responsabilités individuelles et collectives. Il doit pouvoir démontrer des habiletés favorisant le respect, la politesse et la collaboration au sein de divers groupes.

De la sixième à la huitième année,

l'élève doit pouvoir évaluer sa progression, faire des choix en fonction de ses forces et de ses défis et commencer à se donner ses objectifs personnels, sociaux, scolaires et professionnels. Il doit développer des habitudes de vie saines et actives qui lui permettent de mieux s'acquitter de ses responsabilités individuelles et collectives. Il doit pouvoir élaborer des stratégies lui permettant de s'acquitter de ses responsabilités au sein de divers groupes.

De la neuvième à la douzième année,

l'élève doit pouvoir démontrer comment ses forces et ses défis influencent la poursuite de ses objectifs personnels, sociaux et de carrière, et faire les aiustements ou améliorations nécessaires pour les atteindre. Il doit pouvoir valoriser et pratiquer de façon autonome des habitudes de vie saines et actives afin de mieux s'acquitter de ses responsabilités individuelles et collectives. Il doit pouvoir évaluer et analyser ses rôles et ses responsabilités au sein de divers groupes et réajuster ses stratégies visant à améliorer son efficacité et sa participation à l'intérieur de ceux-ci.

Culture et patrimoine

Savoir apprécier la richesse de son patrimoine culturel, affirmer avec fierté son appartenance à la communauté francophone et contribuer à son essor.

De la maternelle à la deuxième année, l'élève doit pouvoir

prendre conscience de son appartenance à la communauté francophone au sein d'une société culturelle diversifiée. Il découvre les produits culturels francophones de son entourage. Il contribue à la vitalité de sa culture en parlant français dans la classe et dans son environnement immédiat.

De la troisième à la cinquième année, l'élève doit pouvoir

prendre conscience de son appartenance à la francophonie des provinces atlantiques au sein d'une société culturelle diversifiée. Il valorise et apprécie les produits culturels francophones des provinces atlantiques. Il contribue à la vitalité de sa culture en communiquant en français dans sa classe et dans son environnement immédiat. Il prend conscience de ses droits en tant que francophone et de sa responsabilité pour la

survie de la

communauté.

francophonie dans

son école et dans sa

De la sixième à la huitième année,

l'élève doit pouvoir approfondir sa connaissance de la culture francophone et affirme sa fierté d'appartenir à la francophonie nationale. Il est en mesure d'apprécier et de comparer les produits culturels francophones du Canada avec ceux de d'autres cultures. Il contribue à la vitalité de sa culture en communiquant dans un français correct en salle de classe et dans son environnement immédiat. Il participe à des activités parascolaires ou autres en français et choisit des produits culturels et médiatiques dans sa langue. Il est conscient de ses droits et responsabilités en tant que francophone.

De la neuvième à la douzième année,

l'élève doit pouvoir prendre conscience de son appartenance à la grande francophonie mondiale et est en mesure d'en apprécier et d'en valoriser les produits culturels. II contribue à la vitalité de sa culture en communiquant dans un français correct, en faisant valoir ses droits et en jouant un rôle actif au sein de sa communauté.

Méthodes de travail

Associer objectifs et moyens, analyser la façon de recourir aux ressources disponibles et évaluer l'efficacité de sa démarche.

De la maternelle à la deuxième année,

l'élève doit pouvoir prendre conscience des stratégies afin de : comprendre la tâche à accomplir, choisir et utiliser les ressources dans l'exécution de sa tâche, faire part de ses réussites et de ses défis. Il s'engage dans la réalisation de sa tâche et découvre une satisfaction personnelle du travail bien accompli.

De la troisième à la cinquième année, l'élève doit pouvoir

l'élève doit pouvoir utiliser des stratégies afin de : organiser une tâche à accomplir, choisir et utiliser les ressources appropriées dans l'exécution de sa tâche, évaluer et faire part de ses réussites et de ses défis. Il démontre de l'initiative et de la persévérance dans la réalisation de sa tâche et recherche une satisfaction personnelle du travail bien accompli.

De la sixième à la huitième année,

l'élève doit faire preuve d'une certaine autonomie en développant et en utilisant des stratégies afin de : planifier et organiser une tâche à accomplir, choisir et gérer les ressources appropriées dans l'exécution de sa tâche, analyser, évaluer et faire part de ses réussites et de ses défis. Il démontre de l'initiative, de la persévérance et de la flexibilité dans la réalisation de sa tâche et exprime une satisfaction personnelle du travail bien accompli.

De la neuvième à la douzième année,

l'élève développe et utilise, de facon autonome et efficace. des stratégies afin de : anticiper, planifier et gérer une tâche à accomplir, analyser, évaluer et gérer les ressources appropriées dans l'exécution de sa tâche, évaluer et de faire part de ses réussites et de ses défis. Il démontre de l'initiative, de la persévérance et de la flexibilité dans la réalisation de sa tâche et exprime une satisfaction personnelle du travail bien accompli.

2.3 Modèle pédagogique

2.3.1 L'enseignement

Tout professionnel à l'intérieur d'un projet éducatif, qui vise un véritable renouvellement, doit être à la fine pointe de l'information sur les théories récentes du processus d'apprentissage. Il doit aussi être conscient du rôle que joue la motivation de l'élève dans la qualité de ses apprentissages ainsi que le rôle que joue le personnel enseignant dans la motivation de l'élève. Selon Tardif et Chabot (2000), dans le cadre de la motivation de l'élève, il faut intervenir non seulement au niveau de l'importance de l'effort, mais aussi du développement et de la maîtrise de diverses stratégies cognitives. Il importe que le personnel enseignant propose aux élèves des activités pertinentes dont les buts sont clairs. L'élève doit aussi être conscient du degré de contrôle qu'il possède sur le déroulement et les conséquences d'une activité qu'on lui propose de faire.

Il est nécessaire qu'une culture de collaboration s'installe entre tous les intervenants de l'école. Cette collaboration permet de créer un environnement qui favorise des apprentissages de qualité. C'est dans cet environnement que chacun contribue à l'atteinte du plan d'amélioration de l'école. À l'école secondaire, comme à l'école primaire, l'élève est au centre de ses apprentissages. C'est pourquoi l'environnement doit être riche, stimulant, ouvert sur le monde et propice à la communication. On y trouve une communauté d'apprenants où tous les intervenants s'engagent, chacun selon ses dans une dynamique d'amélioration responsabilités. apprentissages. Le modèle pédagogique retenu doit viser le développement optimal de tous les élèves.

En effet, le renouvellement se concrétise principalement dans le choix d'approches pédagogiques cohérentes avec les connaissances du processus d'apprentissage. L'enseignant construit son modèle pédagogique en s'inspirant de différentes théories telles celles humaniste, béhavioriste, cognitiviste et constructiviste.

Diverses approches pédagogiques peuvent être appliquées pour favoriser des apprentissages de qualité. Ces approches définissent les interactions entre les élèves, les activités d'apprentissage et

l'enseignant. Ce dernier, dans sa démarche de croissance pédagogique, opte pour les stratégies d'enseignement qui permettent aux élèves de faire des apprentissages de qualité. Il utilise également des stratégies d'évaluation de qualité qui l'informent et qui informent les élèves du progrès dans leurs apprentissages.

Outre le but ultime d'assurer des apprentissages de qualité, deux critères doivent guider le choix d'approches pédagogiques : la cohérence pédagogique et la pédagogie différenciée.

1. La cohérence pédagogique

Les approches choisies traduisent une certaine philosophie de l'éducation dont les intervenants scolaires se doivent d'être conscients.

Toute approche pédagogique doit respecter les principes directeurs présentés au début de ce document.

2. <u>La pédagogie différenciée</u>

La pédagogie différenciée s'appuie sur la notion que tous les élèves peuvent apprendre. Sachant que chaque élève apprend à sa manière et que chacun présente tout à la fois des compétences et des difficultés spécifiques, l'enseignant qui pratique une pédagogie différenciée cherche à évaluer les produits ainsi que les processus d'apprentissage des élèves. Cette démarche permet de connaître les forces et les difficultés individuelles et d'intervenir en fonction des caractéristiques de chacun.

La pédagogique différenciée n'est pas un enseignement individualisé, mais un enseignement personnalisé qui permet de répondre davantage aux besoins d'apprentissage de chaque élève et de l'aider à s'épanouir par des moyens variés. L'utilisation de plusieurs approches pédagogiques permet ainsi de respecter le style et le rythme d'apprentissage de chacun et de créer des conditions d'apprentissage riches et stimulantes.

Par ailleurs, même lorsque la pédagogie différenciée est utilisée, il sera parfois nécessaire d'enrichir ou de modifier les attentes des programmes d'études à l'intention d'un petit nombre d'élèves qui présentent des forces et des défis cognitifs particuliers.

Peu importe les approches pédagogiques appliquées, celles-ci doivent respecter les trois temps d'enseignement, c'est-à-dire la préparation, la réalisation et l'intégration.

2.3.2 L'évaluation des apprentissages

Tout modèle pédagogique est incomplet sans l'apport de l'évaluation des apprentissages. Processus inhérent à la tâche professionnelle de l'enseignement, l'évaluation des apprentissages est une fonction éducative qui constitue, avec l'apprentissage et l'enseignement, un trio indissociable. Cette relation se veut dynamique au sein de la démarche pédagogique de l'enseignant. L'évaluation s'inscrit dans une culture de responsabilité partagée qui accorde un rôle central au jugement professionnel de l'enseignant et fait place aux divers acteurs concernés.

La conception des divers éléments du trio et de leur application en salle de classe doit tenir compte des récentes recherches, entre autres, sur le processus d'apprentissage. Ce processus est complexe, de nature à la fois cognitive, sociale et affective. L'évaluation dans ce contexte doit devenir, selon Perrenoud (2000), une intervention régulatrice qui permet de comprendre et d'infléchir les processus d'enseignement et d'apprentissage. Elle a également pour but d'amener une action indirecte sur les processus d'autorégulation de l'élève quant à ses apprentissages.

L'école privilégie l'évaluation formative qui a pour but de soutenir la qualité des apprentissages et de l'enseignement, et par le fait même de les optimiser. Elle reconnaît aussi le rôle important et essentiel de l'évaluation sommative. Peu importe le mode d'évaluation utilisé, Herman, Aschbacker et Winters (1992) affirment qu'il n'y a pas qu'une seule bonne façon d'évaluer les élèves. Il est cependant essentiel de représenter le plus fidèlement possible la diversité des apprentissages de l'élève au cours d'un module, d'un semestre,

d'une année. À ce titre, plusieurs renseignements de type et de nature différents doivent être recueillis.

L'évaluation des apprentissages ainsi que les moyens utilisés pour y arriver doivent refléter les valeurs, les principes et les lignes directrices tels que définis dans la *Politique provinciale d'évaluation des apprentissages*.

1. <u>L'évaluation formative</u> : régulation de l'apprentissage et de l'enseignement

Plusieurs auteurs s'entendent pour dire que l'évaluation formative est la plus apte à améliorer la qualité des apprentissages des élèves (Black et William, 1998, Daws et Singh, 1996, Fuchs et Fuchs, 1986; Perrenoud, 1998). Selon Scallon (2000), l'évaluation formative a comme fonction exclusive la régulation des apprentissages pendant un cours ou une séquence d'apprentissage. Elle vise des apprentissages précis et relève d'une ou de plusieurs interventions pédagogiques. Elle permet à la fois à l'élève et à l'enseignant de prendre conscience de l'apprentissage effectué et de ce qu'il reste à accomplir. Elle se fait pendant la démarche d'enseignement et le processus d'apprentissage et se distingue par sa contribution à la régulation de l'apprentissage et de l'enseignement.

En ce qui concerne l'élève,

- L'évaluation formative a comme avantage de lui fournir une rétroaction détaillée sur ses forces et ses défis en lien avec les résultats attendus. Cette rétroaction sert à réguler les apprentissages. Elle doit être parlante et aidante dans le sens qu'elle identifie pour l'élève ce qui lui reste à apprendre et lui suggère des moyens de l'apprendre.
- L'évaluation formative doit aussi lui permettre de développer des habiletés d'auto-évaluation et de métacognition. Pour y arriver, il doit avoir une conception claire de ce qu'il doit savoir et être capable de faire, de ce qu'il sait et peut déjà faire, et des moyens pour arriver à

combler l'écart entre la situation actuelle et la situation visée.

En ce qui concerne l'enseignant,

- L'évaluation formative le renseigne sur les activités et les tâches qui sont les plus utiles à l'apprentissage, sur les approches pédagogiques les plus appropriées et sur les contextes favorables à l'atteinte des résultats d'apprentissage.
- L'évaluation formative l'aide à déceler les conceptions erronées des élèves et à choisir des moyens d'intervention pour les corriger.

Un enseignement cohérent suite à une rétroaction de qualité appuie l'élève dans son travail et lui offre de nouvelles occasions de réduire l'écart entre la situation actuelle et la situation désirée. Que l'évaluation formative soit formelle ou informelle, elle porte toujours sur deux objets : l'élève dans sa progression et la pédagogie envisagée dans un contexte d'enseignement et d'apprentissage. C'est une dynamique qui doit permettre à l'élève de mieux cibler ses efforts et à l'enseignant de mieux connaître le rythme d'apprentissage de l'élève.

2. L'évaluation sommative : sanction des acquis

Le rôle de l'évaluation sommative est de sanctionner ou certifier le degré de maîtrise des résultats d'apprentissage des programmes d'études. Elle a comme fonction l'attestation ou la reconnaissance sociale des apprentissages.

L'évaluation sommative survient au terme d'une période d'enseignement consacrée à une partie de programme ou au programme entier. Elle doit être au reflet des apprentissages visés par le programme d'études.

L'évaluation sommative place chaque élève dans les conditions qui lui permettront de fournir une performance se situant le plus près possible de son véritable niveau de compétence.

Les composantes de l'évaluation

Démarche évaluative	Évaluation formative	Évaluation sommative	
INTENTION (Pourquoi?)	 découvrir les forces et les faiblesses de l'élève dans le but de l'aider dans son cheminement vérifier le degré d'atteinte des résultats d'apprentissage informer l'élève de sa progression objectivation cognitive objectivation métacognitive améliorer l'enseignement et l'apprentissage 	 informer l'élève, l'enseignant, les parents, les administrateurs et les autres intervenants du degré d'atteinte des résultats d'apprentissage, d'une partie terminale ou de l'ensemble du programme d'études informer l'enseignant et les administrateurs de la qualité du programme d'études 	
OBJET D'ÉVALUATION (Quoi?)	 les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être visés par les résultats d'apprentissage du programme des stratégies des démarches des conditions d'apprentissage et d'enseignement 	vérifier le degré d'atteinte des résultats d'apprentissage d'une partie terminale, d'un programme d'études ou de l'ensemble du programme	
MOMENT D'ÉVALUATION (Quand?)	 avant l'enseignement comme diagnostic pendant l'apprentissage après l'étape 	 à la fin d'une étape à la fin de l'année scolaire 	
MESURE (Comment?)	 grilles d'observation ou d'analyse questionnaires oraux et écrits échelles d'évaluation descriptive échelles d'attitude entrevues individuelles fiches d'auto-évaluation tâches pratiques dossier d'apprentissage (portfolio) journal de bord rapports de visites éducatives, de conférences travaux de recherches résumés et critiques de l'actualité 	 tests et examens dossier d'apprentissage (portfolio) tâches pratiques enregistrements audio/vidéo questionnaires oraux et écrits projets de lecture et d'écriture travaux de recherches 	
MESURE (Qui?)	 enseignant élève élève et enseignant élève et pairs ministère parents 	enseignantministère	

Démarche évaluative	Évaluation formative	Évaluation sommative
JUGEMENT	 évaluer la compétence de l'élève tout au long de son apprentissage évaluer les conditions d'enseignement et d'apprentissage 	 évaluer la compétence de l'élève à la fin d'une étape ou à la fin d'une année scolaire évaluer le programme d'études
DÉCISION ACTION	 proposer un nouveau plan de travail à l'élève prescrire à l'élève des activités correctives, de consolidation ou d'enrichissement rencontrer les parents afin de leur proposer des moyens d'intervention poursuivre ou modifier l'enseignement 	 confirmer ou sanctionner les acquis orienter l'élève classer les élèves promouvoir et décerner un diplôme rectifier le programme d'études au besoin

3. Orientations du programme

3.1 Présentation de la discipline

Les sciences humaines, la géographie et l'histoire en particulier, étudient l'organisation et le développement des sociétés sur leurs territoires¹. Les sciences humaines traitent aussi de la personne comme membre d'un groupe social, des relations entre les personnes et des relations des personnes avec leurs territoires et leurs institutions sociales. Elles fournissent ainsi aux élèves un contexte propice à l'apprentissage de leur rôle de citoyen.

Les disciplines associées aux sciences humaines procurent aux élèves des outils privilégiés pour comprendre comment fonctionnent et évoluent les sociétés et comment s'aménagent et se transforment leurs territoires. Elles amènent les élèves à s'ouvrir sur le monde en éveillant leur curiosité à d'autres sociétés et à d'autres territoires que les leurs et leur permettent de saisir le sens des transformations qui se produisent dans leur société et sur leurs territoires. Enfin, les sciences humaines, par le biais des disciplines qui en font partie, constituent le lieu privilégié d'éducation à la citoyenneté. C'est en effet par elles que les élèves ont l'occasion de saisir les dimensions qui définissent notre société : la démocratie, la diversité culturelle, la diversité des territoires, les courants économiques et leurs impacts, les responsabilités planétaires et les technologies d'information et de communication en progrès rapide. La géographie et l'histoire jettent les bases nécessaires à la compréhension et à l'explication de ces dimensions en situant les connaissances dans l'espace et dans le temps.

La formation des élèves par les sciences humaines rejoint les aspects de la formation intellectuelle et de la formation sociale.

Les apprentissages des sciences humaines contribuent à la formation intellectuelle en amenant les élèves à développer et à raffiner leur pensée critique. Ceci se réalise par la fréquentation des réalités relatives à l'organisation d'une société sur son territoire, des enjeux qui l'ont formée et transformée et par la réflexion que cela implique. Ce faisant, les élèves développent le sens du relatif, apprennent à exprimer leur point de vue, à accepter celui des autres et à nuancer le leur.

¹ Territoire : le mot territoire désigne un espace organisé et construit qui tient compte à la fois du milieu naturel et des transformations que les humains y ont apportées. Une même collectivité vit sur plus d'un territoire à la fois.

 L'étude de l'action humaine d'hier et d'aujourd'hui contribue à la formation sociale des élèves en les amenant à mieux comprendre et expliquer le présent pour y intervenir.

3.2 Domaines conceptuels et résultats d'apprentissage généraux

Les sciences humaines à l'école ont pour but de former des citoyens responsables, bien informés et actifs, qui savent réfléchir et savent contribuer à une société changeante, productive et démocratique. De ce fait, les programmes de sciences humaines sont élaborés en termes de résultats d'apprentissage généraux qui tiennent compte de grands thèmes, de concepts liens, de savoirs, savoir-faire et savoir-être dont le développement concourt à la formation d'un citoyen responsable.

Grands thèmes développés

- (1) La Terre, un village global: toute société interagit avec d'autres sociétés, ce qui l'oblige à définir ses propres valeurs, et à respecter celles des autres. La facilité et la rapidité des communications autour du globe font prendre conscience de la responsabilité de chacun en tant que citoyen du monde. De plus, la mutation rapide des sociétés modernes nécessite que chaque personne s'engage dans la recherche de l'harmonie sociale à l'échelle locale et planétaire.
- (2) La dynamique du temps: la compréhension du passé permet d'établir des liens avec le présent et amorce la transition vers l'avenir. L'histoire, cadre de référence des sociétés, permet de s'identifier selon ses origines, de savoir s'identifier à son patrimoine, d'en connaître les défis.
- (3) Les interactions des humains avec leur territoire: des rapports étroits existent entre les humains et les territoires qu'ils occupent. Ces territoires, les humains s'y adaptent mais surtout les modifient en fonction de leurs besoins. La géographie contribue à la découverte de ces interactions et permet de prendre conscience des actions à poser pour le développement harmonieux de ces territoires et leur préservation.
- (4) Les impacts économiques : la vie d'une société est grandement influencée par la production des biens de consommation, en association avec leur préservation ou leur gaspillage, leur distribution et leur consommation. La connaissance des systèmes économiques,

de leurs institutions et de leurs principes constitue un important outil d'intervention en société.

(5) L'exercice de la démocratie : c'est généralement dans la famille que l'enfant se familiarise en tout premier lieu avec le processus démocratique. À l'école, les élèves sont amenés à le pratiquer régulièrement dans les contacts avec les pairs. Les sciences humaines leur permettent, par la compréhension du fonctionnement et de l'importance de la démocratie au Canada et dans d'autres pays, de s'ouvrir au civisme actif. La comparaison avec d'autres systèmes politiques renforce la conception de la citoyenneté et insiste sur la nécessité des droits, des libertés et des responsabilités des personnes.

Concepts liens

L'organisation des sociétés sur les territoires qu'elles occupent forme un tout qui trouve sa cohésion dans des concepts faisant le lien entre les diverses disciplines des sciences humaines.

- (1) Continuité et changement : ces deux concepts sont relatifs aux sociétés et aux territoires d'hier et d'aujourd'hui. Ils permettent de comprendre la complexité des sociétés et des territoires à la fois par leurs éléments de permanence et par leur évolution.
- (2) Interaction et interdépendance : les relations des personnes entre elles et avec leur territoire constituent le point central de la vie des sociétés. Ces concepts permettent de comprendre le rôle des personnes dans la communauté proche et dans la communauté planétaire.
- (3) Valeurs et culture: ces deux concepts mettent en évidence l'identité des peuples à travers les temps et les lieux. Ils font saisir les ressemblances entre les sociétés et entre leurs territoires, mais aussi leur diversité. Ces concepts permettent aussi de faire ressortir les difficultés qu'une société actuelle éprouve à ancrer son propre système de valeurs face au fort mouvement de la mondialisation.

Savoir

L'acquisition des savoirs est un processus dynamique dans lequel les élèves s'engagent pour donner un sens à leurs apprentissages en choisissant, en analysant et synthétisant une gamme de renseignements, d'idées, de faits et de concepts. En sciences humaines, ces savoirs proviennent de diverses disciplines telles que l'histoire, la géographie, l'éducation à la citoyenneté, le droit, l'économie, les sciences politiques. Les savoirs en sciences humaines amènent les élèves à examiner, à questionner et à comprendre les différents territoires. Ils aident aussi les élèves à élargir et à évaluer leur vision du monde, tout en les encourageant à proposer des solutions réalistes et viables aux problèmes.

Savoir-faire

L'apprentissage en sciences humaines implique le développement d'habiletés intellectuelles, techniques et sociales. Ces habiletés permettent aux élèves de comprendre et d'utiliser les connaissances et les concepts de base dans :

- le cadre d'une stratégie d'enquête,
- l'interprétation et la communication des résultats, et
- l'élaboration de projets collectifs et la coopération à de tels projets.

(1) Stratégie d'enquête (voir annexe 1)

La stratégie d'enquête en sciences humaines permet aux élèves d'explorer des sujets, questions, problèmes ou enjeux afin de repérer de l'information pour entreprendre une réflexion prospective dans le but de formuler des réponses innovatrices. Le point de départ de cette stratégie est la curiosité naturelle des élèves qui les incite à utiliser différentes façons de **questionner**,* ² de réfléchir et d'aller ainsi plus loin dans la résolution de problèmes et la prise de décision. Les élèves utilisent le raisonnement critique, la pensée créative et les habiletés de **métacognition*** au cours de l'analyse des questions. Ces stratégies les poussent à se positionner face à un problème qui

² Les mots accompagnés d'un * sont définis dans le glossaire page 39

pourrait avoir des causes multiples et complexes sans solutions claires.

(2) Interprétation et communication des résultats

En sciences humaines les élèves apprennent à lire les interactions entre les milieux naturels, sociaux, politiques et économiques. Ils acquièrent les capacités d'évaluer et d'interpréter les observations faites et de communiquer les résultats. Ce sont des habiletés à perfectionner pour procéder à des choix judicieux dans les prises de décision.

Élaboration de projets collectifs et coopération à de tels projets

Planifier, élaborer et réaliser un projet collectif dans un esprit de coopération, à l'intérieur de la classe ou dans la société représentent des actions nécessaires au développement du rôle de citoyen responsable.

Savoir-être

Les élèves seront encouragés à développer une attitude positive et un intérêt permanent en ce qui a trait aux savoirs liés aux sciences humaines. Ils seront amenés à effectuer le transfert des concepts dans toute étude, analyse et prise de décision. L'apprentissage des sciences humaines devra amener les élèves à reconnaître l'importance du passé dans la réalité actuelle des *Acadiens et des francophones* du Nouveau-Brunswick et du Canada.

Les sciences humaines encourageront à respecter et à défendre les valeurs démocratiques de nos institutions et à assurer une qualité de vie personnelle et collective dans la société. L'apprentissage par les sciences humaines amènera les élèves à s'engager avec conviction dans la résolution de problèmes relatifs aux enjeux régionaux et mondiaux. Ils seront appelés à évaluer des situations et à indiquer des éléments de solution ou à considérer des solutions proposées par d'autres.

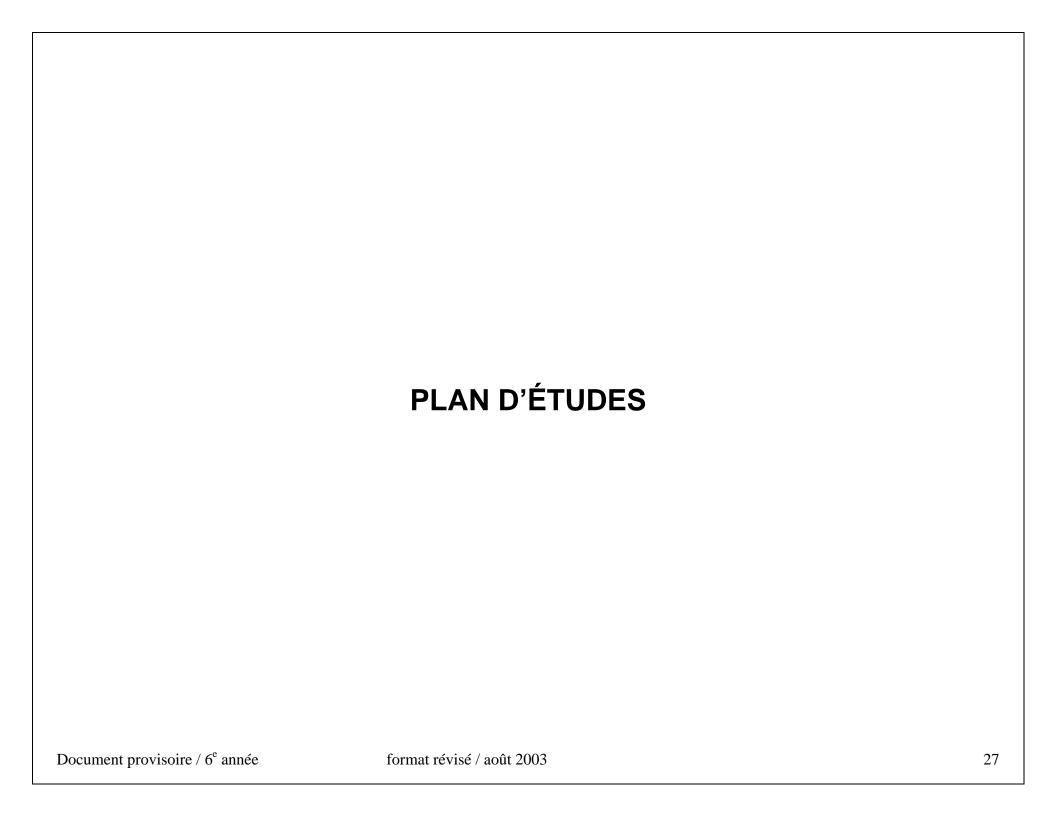
Résultats d'apprentissage généraux

Primaire : maternelle à la 8^e année

Tenant compte des thèmes retenus, des concepts, des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être à développer chez les élèves, trois résultats d'apprentissage généraux ont été déterminés pour les niveaux de la maternelle à la 8^e année :

- (1) Construire sa vision de *l'ORGANISATION** d'une société sur son territoire.
- (2) Rendre compte de *CHANGEMENTS** dans l'organisation d'une société sur son territoire.
- (3) S'ouvrir à la *DIVERSITÉ** des sociétés sur les territoires que chacune de ces sociétés occupe.

En se familiarisant avec l'organisation de sociétés d'hier et d'aujourd'hui, d'ici et d'ailleurs, et en s'expliquant les motifs qui ont présidé à l'organisation de leur territoire, les élèves prennent conscience non seulement des droits et des responsabilités de chacun, mais aussi des valeurs qui sous-tendent la vie en société.



PRIMAIRE - 6^e ANNÉE

LE CANADA

Le programme de sciences humaines de 6^e année, **LE CANADA**, s'organise autour de trois grands concepts : *l'organisation**^I, le *changement** et la *diversité**. L'élève de 6^e année approfondit ces concepts auxquels il s'est initié depuis la maternelle, par l'observation des différents territoires qui composent le Canada et des territoires avec lesquels *celui-ci* entretient des relations, ailleurs dans le monde, aujourd'hui et autrefois. L'étude des ressemblances et des différences entre les territoires qui composent le Canada doit amener l'élève à approfondir le concept **d'ensemble régional***.

Les trois concepts du programme d'études, bien que présentés séparément, sont en réalité **imbriqués les uns dans les autres**. En effet, le concept d'*organisation* permet à l'élève d'observer, de décrire et d'analyser comment les **sociétés*** ont aménagé leur **territoire***. L'élève compare ces organisations à ce qu'elles étaient autrefois pour en faire ressortir les ressemblances et les différences (*changement*). Il compare aussi, le territoire canadien d'aujourd'hui, à d'autres territoires, ailleurs dans le monde (*diversité*).

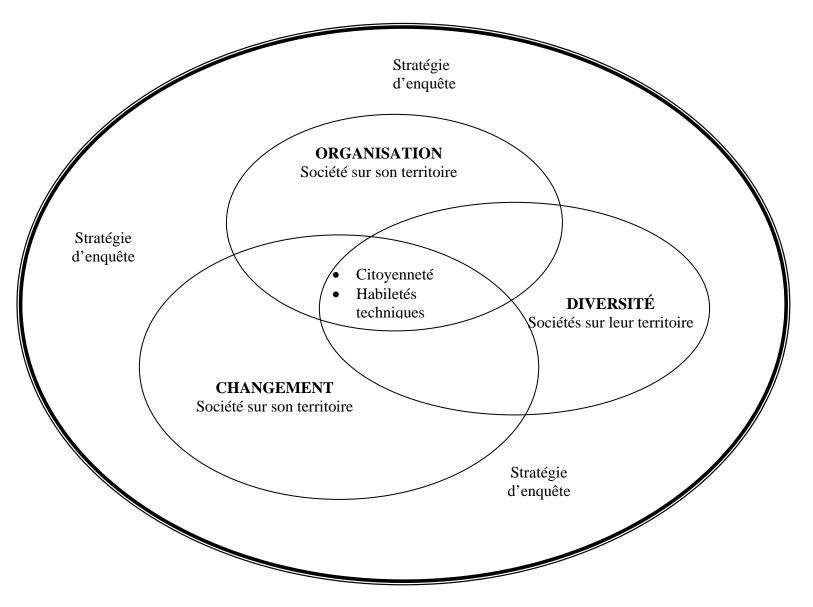
Le développement de ces concepts se traduit par des résultats d'apprentissage regroupés selon qu'ils se réfèrent à une société sur

son territoire, à <u>l'éducation à la citoyenneté</u> et à des <u>habiletés</u> techniques. Cette classification ne veut pas dire que ces résultats doivent être considérés l'un après l'autre. Il apparaît au contraire important de les organiser en regroupements dans des tâches complexes et signifiantes qui font appel à diverses stratégies. Au cours de l'année, l'élève doit être amené à réaliser différentes tâches de façon à ce qu'il aborde chacun des résultats d'apprentissage à plusieurs reprises.

L'étude des sciences humaines doit promouvoir des *stratégies* d'enquête² et d'interaction qui aident l'élève à trouver des réponses à ses questions. Elle doit promouvoir la pensée **métacognitive*** en encourageant une réflexion critique et une considération de divers points de vue. En entreprenant des recherches liées aux questions de sciences humaines d'hier et d'aujourd'hui, y compris des questions controversées, l'élève devient un preneur de décisions critique, créatif et conscient des aspects éthiques de ses décisions. Des projets qui portent sur des questions pertinentes à ses expériences permettent à l'élève de **questionner***, de valider, d'élargir, de recréer et d'exprimer ses propres savoirs.³

- 1. Les mots accompagnés d'un * sont définis dans le glossaire à la page 42.
- 2. Voir Annexe 1 page 46
- 3. Inspiré du Cadre commun du ministère de l'Éducation du Manitoba





R A G

R

A

S

L'élève doit pouvoir construire sa vision de L'ORGANISATION d'une société sur son territoire.

L'élève doit pouvoir

- O1 nommer les provinces et les territoires qui composent chaque **ensemble régional***;
- O2 décrire les principaux éléments naturels de chaque ensemble régional ;
- O3 expliquer la répartition et la composition de la population du Canada ;
- O4 démontrer comment chaque grand foyer de population du Canada s'est adapté à son territoire et l'a transformé;
- O5 expliquer les réseaux d'échange et les migrations humaines qui existent entre les différents foyers de population du Canada;
- O6 décrire le rôle des principaux dirigeants politiques du Canada.

SCIENCES HUMAINES – 6^e année

L'élève doit pouvoir rendre compte de CHANGEMENTS dans l'organisation d'une société sur son territoire.

L'élève doit pouvoir

- C1 évoquer des temps forts de l'histoire du Canada;
- C2 décrire le rôle de certains personnages dans l'histoire du Canada;
- C3 établir des liens entre les changements survenus dans la population et les modifications apportées au territoire ;
- C4 établir des causes et des conséquences de changements qui se sont produits au sein de la population canadienne depuis la Confédération;
- C5 établir des liens entre des changements au niveau des activités économiques et l'aménagement du territoire ;
- C6 relever des différences dans les réseaux et les moyens de transport et de communication au Canada à différentes époques.

L'élève doit pouvoir s'ouvrir à la DIVERSITÉ des sociétés sur leur territoire.

L'élève doit pouvoir

- D1 relever des ressemblances et des différences dans certaines caractéristiques du Canada et celles d'un autre pays ailleurs dans le monde.
- D2. comparer le système politique démocratique du Canada à un système non démocratique d'un autre pays ;
- D3 expliquer les réseaux d'échange et les migrations humaines qui existent entre le Canada et d'autres pays du monde.

R A

Éducation à la citoyenneté :

L'élève doit pouvoir

- E1 expliquer des droits et des responsabilités des citoyens canadiens ;
- E2 expliquer l'importance d'une Charte des droits et libertés ;
- E3 expliquer les symboles canadiens ;
- E4 échanger avec les autres élèves de son groupe-classe ;
- E5 exprimer son point de vue ;
- E6 présenter des arguments pertinents ;
- E7 comparer son point de vue à celui des autres élèves ;
- E8 nuancer son point de vue au besoin.

Habiletés techniques

L'élève doit pouvoir

- H1 employer un vocabulaire relatif aux concepts de temps, de territoire et de société :
- H2 situer le Canada sur différents types de cartes ;
- H3 s'approprier les concepts de longitude, de latitude et de fuseaux horaires ;
- H4 s'approprier le concept de densité de population ;
- H5 situer et différencier les principaux éléments physiques et humains du territoire canadien ;
- H6 comparer des cartes des territoires occupés par le Canada à différents moments de son histoire ;
- H7 situer différents pays avec lesquels le Canada entretient des relations ;
- H8 situer sur une ligne du temps des événements et des personnages ayant marqué l'organisation du Canada depuis les débuts de son histoire.

<u>Légende</u>:

RAG : résultat d'apprentissage général RAS : résultat d'apprentissage spécifique O1 : Organisation RAS 1 C2 : Changement RAS 2

E3 : Éducation à la citoyenneté RAS 3 H8 : Habiletés techniques RAS 8

D2 : Diversité RAS 2

NB : Les chiffres n'indiquent pas l'ordre à suivre, ils sont là en guise d'identification

L'ORGANISATION

L'élève doit pouvoir construire sa vision de l'ORGANISATION d'une société sur son territoire

Vue d'ensemble

En se penchant sur l'étude de son pays, l'élève élargit une fois de plus les concepts de territoire et de société qu'il a interprétés à des échelles différentes lors des niveaux précédents du primaire.

Tout comme il l'a fait précédemment depuis la maternelle, l'élève s'attarde ici à comprendre la dynamique particulière qui lie une société à son territoire. Dans le cas du Canada, il est important que l'élève s'attache tout d'abord à bien comprendre que le territoire canadien est en fait composé de multiples territoires qui ont des relations entre eux.

Pour se faire une idée juste du territoire canadien, l'élève doit être amené à constater que la population du Canada est caractérisée par une répartition bien particulière en grands foyers de population relativement isolés les uns des autres, bien que généralement situés dans une frange, au sud du pays, le long de la frontière avec les États-Unis. Il est important que l'élève établisse la relation entre les **atouts*** et les **contraintes*** du milieu naturel canadien et la répartition de la population ainsi que la faiblesse de la densité.

L'étude de la composition de la population doit permettre à l'élève de comprendre l'origine de la population canadienne et sa concentration en grands foyers de population, telles la vallée du Saint-Laurent et des Grands Lacs, la basse vallée du Fraser, la partie sud des Prairies ou encore la côte des provinces de l'Atlantique. L'étude de ces foyers de population doit amener l'élève à constater comment ils sont devenus des territoires qui reflètent des caractéristiques de la société qui occupe chacun d'eux. Il est tout aussi important d'amener l'élève à remarquer la présence autochtone dans chacun des grands foyers de population et la richesse de son apport.

L'élève doit, de plus, être amené à constater que ces foyers de population ne sont pas isolés les uns des autres et qu'ils sont reliés entre eux par des mouvements et des réseaux d'échange, tant de biens que de personnes. Il doit également établir l'importance des mouvements et des réseaux organisés aussi bien avec les États-Unis et le reste de l'Amérique qu'avec des pays ailleurs dans le monde.

Il est important que l'élève poursuive son initiation à la vie politique, entamée l'année précédente, en approfondissant son apprentissage des rouages politiques provinciaux et fédéraux, sans pour autant en faire une étude exhaustive. Il peut nommer les principaux dirigeants politiques fédéraux et décrire sommairement leur rôle.

L'ORGANISATION

L'élève doit pouvoir construire sa vision de l'organisation d'une société sur son territoire

L'élève doit pouvoir	Contenu d'apprentissage	Ressources/Notes de l'enseignant
O1 nommer les provinces et les territoires qui composent chaque ensemble régional* du Canada ;	 La région de l'Atlantique La région du Saint-Laurent et des Grands Lacs La région des Prairies La région du Pacifique La région du Nord Le Canada est divisé en 13 grands territoires dont 10 ont le statut de province tandis que trois sont toujours reconnus comme des «Territoires politiques» 	Voir : Ressources pédagogiques p 44 du présent document
O2 décrire les principaux éléments naturels de chaque ensemble régional ;	Éléments naturels : - Relief (chaînes de montagnes, monts, prairies, plaines) - Climat (climat maritime de l'Est, climat maritime de l'Ouest, climat continental sec, climat continental humide) - Hydrographie (océans, lacs, rivières, fleuves) - Ressources (forêt, pêche, agriculture, mines)	
O3 expliquer la répartition et la composition de la population du Canada ;	 La répartition de la population : La population canadienne est principalement située au sud du pays, dans une frange, le long de la frontière avec les États-Unis. Les principales villes (agglomération) La composition de la population Groupes ethniques : francophones, anglophones, autochtones, allophones* Ethnie (race, langue, religion, coutumes) L'importance numérique des francophones par rapport aux autres ethnies Densité de la population 	

		1
O4 démontrer comment chaque grand foyer de population du Canada s'est adapté à son territoire et l'a transformé;	 Grands foyers de population (situer et caractériser) Le littoral de l'Atlantique (exemples : la pêche, usines de transformation ; l'agriculture ; la forêt ; les ports de mer) Les basses-terres du Saint-Laurent et des Grands Lacs (exemples : l'agriculture, navigation fluviale, mines, forêt) La partie sud des Prairies (exemples : agriculture, plaines, le long du chemin de fer, pétrole) 	
	 La côte de la Colombie-Britannique (exemples : pêche, port de mer, forêt, montagne) Pourquoi des personnes sont-elles installées sur ces territoires ? Comment s'adaptent-elles à leur territoire ? 	
O5 expliquer les réseaux d'échange et les migrations humaines qui existent entre les différents foyers de population du Canada.	 Sensibilisation aux Migrations humaines Pourquoi les gens s'installent-ils à ces endroits? Réseaux d'échange (exportations / importations des biens et des services) Qu'est-ce qu'on exporte? Qu'est-ce qu'on importe? (NB –il ne s'agit pas d'une étude approfondie sur les activités économiques) Le contenu doit aussi établir l'importance des migrations humaines et des réseaux d'échange organisés tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays 	
O6 décrire le rôle des principaux dirigeants politiques du Canada.	Les principales composantes de l'organigramme fédéral Les dirigeants politiques du Canada — Gouverneur général, premier ministre, ministres, chefs d'opposition, député de la circonscription de l'élève, et autres. Le rôle de ces personnes. — Diriger, faire voter des lois, voir à l'application de ces lois, et autres. — Associer leur rôle à leurs pouvoirs	Voir organigramme du gouvernement fédéral sur la carte n° 30 Le Canada aujourd'hui

LE CHANGEMENT

L'élève doit rendre compte de CHANGEMENTS dans l'organisation d'une société sur son territoire

Vue d'ensemble

Comme toute société, les sociétés du Canada ont évolué. Ainsi, le nombre, l'importance relative, la répartition des personnes qui composent les grands foyers de population du Canada se sont modifiés. L'élève doit aussi constater le rôle des différentes vagues d'immigration dans la composition de la population de ces foyers.

Le portrait politique a lui aussi évolué. La Confédération canadienne n'existe que depuis 1867 et les provinces n'y sont pas entrées toutes en même temps. D'autres modes de gouvernement se sont succédés antérieurement et il est important que l'élève en saisisse les principales étapes et soit capable de les comparer, sans pour autant entrer dans une étude exhaustive de chacune de ces époques.

Il en va de même pour le territoire associé aux différents foyers de population du Canada. La composition de la population, l'évolution des activités et la transformation des besoins sont des facteurs qui ont évolué dans le temps et qui ont modifié la marque imprimée par les habitants sur leur territoire. L'élève doit donc relever ces transformations et chercher à en trouver des causes et des conséquences.

C'est la prise de conscience de ces changements et de ces transformations qui peut amener l'élève à comprendre l'évolution. L'élève aborde aussi ici l'histoire du Canada par l'étude des temps forts qui l'ont marquée depuis la naissance de la Confédération. Il est capable de décrire les grands événements qui s'y sont déroulés, de nommer certains personnages et de décrire leur rôle.

Toutes ces recherches peuvent faire l'objet de débats en classe durant lesquels l'élève présente son point de vue et le défend à l'aide d'arguments pertinents dans le respect des règles démocratiques.

LE CHANGEMENT

L'élève doit rendre compte de changements dans l'organisation d'une société sur son territoire

L'é	lève doit pouvoir	Contenu d'apprentissage	Ressources/Notes de l'enseignant
C1	évoquer des temps forts de l'histoire du Canada;	 Dates de l'entrée en Confédération de chacune des provinces canadiennes : Vote des femmes Guerres mondiales Rapatriement 1982 Chemin de fer achevé d'un océan à l'autre Création du Nunavut Création de la société Radio Canada Et autres selon l'intérêt des élèves et de l'enseignant 	Livres : - L'édification d'une nation Site Internet : La confédération pour les enfants
C2	décrire le rôle de certains personnages dans l'histoire du Canada ;	Personnages de différents domaines : - Historique, politique, culturel, artistique, sportif, inventions - Exemples de personnages importants : John A. MacDonald, Louis Riel, Pierre Éliot Trudeau, Céline Dion, Terry Fox, Viola Léger et autres	
C3	établir des liens entre les changements survenus dans la population et les modifications apportées au territoire ;	 Voir la répartition et la composition dans les précisions de l'organisation (O3) 	
C4	établir des causes et des conséquences de changements qui se sont produits au sein de la population canadienne depuis la Confédération;	 Pourquoi des personnes se sont-elles installées sur ces territoires? Comment s'y sont-elles adaptées et comment ont-elles transformé leur territoire pour l'adapter à leurs besoins? 	

35

format révisé / août 2003

Document provisoire / 6^e année

C5 établir des liens entre des changements au niveau des activités économiques et l'aménagement du territoire;	 Construction du chemin de fer Employabilité Des gens qui font la culture (l'agriculture s'est développée) 	
C6 relever des différences dans les réseaux et les moyens de transport et de communication au Canada à différentes époques.		

LA DIVERSITÉ

Vue d'ensemble

L'élève doit pouvoir s'ouvrir à la DIVERSITÉ des sociétés sur leur territoire

Comparer le Canada à d'autres pays permet à l'élève de mieux saisir sa propre réalité. Cette comparaison doit s'établir sur plusieurs plans, celui de la composition de la population, de sa répartition, de son nombre, tout autant que sur les éléments de son territoire. Cette comparaison doit l'amener à constater que le Canada est un très vaste pays, relativement peu peuplé, alors que d'autres pays relativement équivalents du point de vue de la taille et des éléments naturels, le sont beaucoup plus. Il doit essayer d'en rechercher des causes.

Cette comparaison doit aussi s'exercer sur le territoire urbain. L'élève compare une **métropole*** canadienne à une autre métropole, ailleurs dans le monde.

L'élève doit aussi comparer le Canada à d'autres pays sur le plan politique. Cette comparaison doit s'effectuer avec des pays qui connaissent un fonctionnement démocratique, de manière à en faire saisir les ressemblances, mais aussi avec des pays de fonctionnement non démocratique de manière à en faire ressortir les différences. Par exemple, on devrait amener l'élève à constater que dans un gouvernement non démocratique les libertés des individus sont généralement brimées, que les décisions se prennent sans la participation de la population et son appliquées souvent par la force et que la non-obéissance est parfois sanctionnée par de la répression.

LA DIVERSITÉ

$L'\'el\`eve \ doit \ pouvoir \ s'ouvrir \ \grave{a} \ la \ {\tt DIVERSIT\'e} \ des \ soci\'et\'es \ sur \ leur \ territoire$

L'élève doit pouvoir		Contenu d'apprentissage	Ressources/Notes de l'enseignant
D1	relever des ressemblances et des différences dans certaines caractéristiques du Canada et celles d'un autre pays ailleurs dans le monde.	 En parallèle avec des éléments étudiés dans l'organisation La composition de la population, sa répartition, le dénombrement Les éléments du territoire naturel-(relief, climat, végétation, position en latitude, étendue). Le territoire urbain – villes comme pôles d'attraction, métropole*, concentration de l'économie, l'industrie de pointe, commerce, biens et services Les principaux éléments de milieux naturels et construits, l'organisation du territoire, l'activité économique. L'élève peut comparer par exemple les métropoles canadiennes : Toronto, Montréal ou Vancouver à New York, Mexico ou Tokyo. Éléments naturels et construits Densité de la population Groupes ethniques 	
D2	comparer le système politique démocratique du Canada à un système non démocratique d'un autre pays ;	Activités économiques	Collection : Je découvre Le système de gouvernement au Canada
D3	expliquer les réseaux d'échange et les migrations humaines qui existent entre le Canada et d'autres pays du monde.	 Immigrants, exportations, importations Où vont s'installer les immigrants ? Pourquoi ? 	

ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ

L'ORGANISATION, LE CHANGEMENT ET LA DIVERSITÉ D'UNE SOCIÉTÉ SUR SON TERRITOIRE

Vue d'ensemble

Les sciences humaines, par le biais de l'histoire et de la géographie, constituent le lieu privilégié <u>d'éducation à la citoyenneté</u>. En se familiarisant avec l'organisation de sociétés d'hier et d'aujourd'hui, d'ici et d'ailleurs, l'élève doit saisir en tant que citoyen du Canada qu'il doit, comme tout un chacun, être conscient de ses droits mais aussi de ses responsabilités. Il doit prendre conscience de l'importance du processus démocratique au Canada et reconnaître l'importance de la Charte des droits et libertés pour les citoyens canadiens.

En exprimant son point de vue, en le confrontant à celui des autres élèves et en le nuançant, l'élève construit peu à peu son interprétation de la réalité. Il développe son esprit critique en reconnaissant les

atouts et les **contraintes** d'une société et de son territoire et il s'ouvre graduellement à l'acceptation et au respect des différences. Par le fait même, il acquiert les habiletés nécessaires à l'agir responsable d'un citoyen éclairé dans une démocratie.

En sciences humaines, les résultats d'apprentissage spécifiques de <u>l'éducation à la citoyenneté</u> ne doivent pas être enseignés de façon isolée mais doivent être reliés aux activités de l'*organisation*, du *changement* et de la *diversité* d'une société sur son territoire. Également, il est important de noter que l'éducation à la citoyenneté ne relève pas uniquement des sciences humaines mais appartient à toutes les disciplines scolaires.

L'élève doit pouvoir

- El expliquer des droits et des responsabilités des citoyens canadiens ;
- E2 expliquer l'importance de la Charte des droits et libertés ;
- E3 expliquer les symboles canadiens ;
- E4 échanger avec les autres élèves de son groupe-classe ;
- E5 exprimer son point de vue;
- E6 présenter des arguments pertinents ;
- E7 comparer son point de vue à celui des autres élèves ;
- E8 nuancer son point de vue au besoin.

Ressources /Notes de l'enseignant

Guides:

- L'éducation aux droits de la personne
- Apprendre ensemble : nos droits et nos devoirs

Collection Mosaïque :

Question de choix

La Francophonie dans le monde

Annexe 2 : Les habiletés coopératives

HABILETÉS TECHNIQUES

L'ORGANISATION, LE CHANGEMENT ET LA DIVERSITÉ D'UNE SOCIÉTÉ SUR SON TERRITOIRE

Vue d'ensemble

Les <u>habiletés techniques</u> proposées en sciences humaines permettent à l'élève de mieux comprendre la dynamique d'une société sur son territoire. En situant des éléments sur des cartes, l'élève se fait un portrait du territoire afin de mieux saisir l'aménagement que la société lui a apporté. Ces habiletés doivent donc être développées au fur et à mesure que l'élève étudiera l'*organisation*, le *changement* et la *diversité*.

Quant au vocabulaire, il faut s'assurer d'utiliser le vocabulaire propre aux sciences humaines. Il serait intéressant d'amener l'élève

à créer son propre lexique au fur et à mesure qu'il rencontre des mots inconnus.

Il est aussi important de faire le lien entre ces habiletés et celles prescrites dans les autres programmes : français, mathématiques, sciences et autres. Ceci offre une occasion idéale pour l'intégration des matières.

Les différents apprentissages de **l'organisation**, du *changement* et de la *diversité* s'effectuent parallèlement à l'acquisition d'habiletés techniques propres à l'histoire et à la géographie.

L'élève doit pouvoir

- H1 employer un vocabulaire relatif aux concepts de temps, de territoire et de société ;
- H2 situer le Canada sur différents types de cartes ;
- H3 s'approprier les concepts de longitude, de latitude et de fuseaux horaires ;
- H4 s'approprier le concept de densité de population ;
- H5 situer et différencier les principaux éléments physiques et humains du territoire canadien ;;
- H6 comparer des cartes des territoires occupés par le Canada à différents moments de son histoire ;
- H7 situer différents pays avec lesquels le Canada entretient des relations;
- H8 situer sur une ligne du temps des événements et des personnages ayant marqué l'organisation du Canada depuis les débuts de son histoire.

Ressources /Notes pour l'enseignant

Normes nationales en géographie Guide maternelle -12^e année

Site Internet : Statistique Canada

Collection Mosaïque : Regards sur le passé

Glossaire

- **Allophone**: Au Canada, individu dont la langue maternelle n'est ni une des langues officielles ni une langue autochtone.
- **Atout d'un territoire**: ce qui peut constituer une force pour un territoire tels milieu naturel favorable, ressources importantes et facilement exploitables.
- **Changement** : modification apportée à l'organisation d'un groupe social, d'une société ou d'un territoire.
- Contrainte d'un territoire : ce qui peut constituer une faiblesse, une difficulté à surmonter tels climat contraignant, sols peu fertiles, relief montagneux, localisation en latitude.
- **Diversité**: différences dans des composantes de sociétés ou de territoires qui ressortent lors d'une comparaison. De cette diversité peuvent naître de la complémentarité, des échanges ou des conflits.
- **Ensemble régional** : groupe de provinces qui présentent des caractéristiques semblables, tant dans leurs aspects naturels que dans les caractéristiques de leur population ou de leur économie.
- **Groupe ethnique** : groupe de personnes qui partagent des origines communes, dont le pays d'origine ; un groupe racial peut contenir différents groupes ethniques.
- **Métacognitif, ive** : se rapporte à la conscience qu'une personne a de son fonctionnement cognitif et des stratégies qu'elle utilise pour réguler sa façon de travailler intellectuellement. (Pintrich 1990)

- **Métropole** : ville la plus importante d'un pays, d'une province ou d'une région. Exemple : Toronto, Montréal et Vancouver sont les grandes métropoles du Canada.
- **Organisation** : agencement des différentes composantes d'une société ou d'un territoire et des liens qui les unissent.

Questionner: (voir Annexe 2

- question de niveau cognitif inférieur: c'est une question utilisée pour rappeler des connaissances simples ou pour reconnaître des informations factuelles déjà lues ou présentées par l'enseignant. Elle correspond aux opérations de description, de reconnaissance, de discrimination et de résumé.
- question de niveau cognitif supérieur: c'est une question qui exige de l'élève une organisation mentale de l'information et une application de connaissances déjà acquises. Elle correspond aux opérations d'analyse, de synthèse, d'application et d'évaluation.
- **Région**: territoire organisé de façon particulière par l'interaction entre ses aspects physiques et humains, ce qui le rend différent des autres territoires.
- **Société**: groupement d'êtres humains unis par des besoins, des valeurs, des règles de fonctionnement communes et partageant un même territoire.
- **Territoire** : espace organisé et construit qui tient compte à la fois du milieu naturel et des transformations que les humains y ont apportées

L'ORGANISATION, LE CHANGEMENT ET LA DIVERSITÉ D'UNE SOCIÉTÉ SUR SON TERRITOIRE

Pistes d'enseignement	Pistes d'évaluation
• Créer une ligne du temps des personnages et des temps forts	Portfolio de sciences humaines
Créer une maquette du Canada	Journal de bord
• Présenter différents diagrammes (circulaires, à bande, histogrammes, de Venn) qui représentent diverses caractéristiques	
de la population.	• Projets
• Créer des descriptions en mots et en image pour chacune des	Présentation de leurs projets
grandes régions du Canada	Grilles d'observation ou d'analyse*
Créer une bande dessinée sur l'histoire du Canada	Échelles d'évaluation descriptive*
• Créer la une d'un journal. Écrire un article sur un sujet au choix : régions physiographiques, variété du climat canadien, diversité	• Échelles d'attitude*
des groupes ethniques, les divers fuseaux horaires et autres	Questionnaires oraux ou écrits *
	Entrevues individuelles*
du Canada. Expliquer pourquoi il y a deux langues officielles.	Tâches pratiques*
• Inventer une pièce de théâtre à partir d'un événement touristique	Rapports de visites éducatives*
• Faire un graphique à bandes afin de comparer les populations des provinces et territoires canadiens	Organisateur graphique qui représente le bilan de leurs apprentissages
• À partir du visionnement des vignettes du Patrimoine, relever les	Faire des hypothèses (évoquer)
causes et les conséquences des changements.	Formuler des questions pertinentes
Tenir un journal d'activités reliées à l'actualité	Travaux recherches*
Préparer un itinéraire de voyage d'un océan à l'autre du Canada	Résumés et critiques de l'actualité*
	(* tiré du cadre théorique)

Ressources pédagogiques

- Éditions Brault et Bouthillier : Collection Amérix
 - Carte No 30 Le Canada
 - Carte No 64 Le Monde
 - Carte No 73 Le Nouveau-Brunswick
- Le Monde centré sur les provinces de l'Atlantique
- Globe terrestre
- Beauchemin : Atlas des provinces de l'Atlantique
- Les Éditions de la Chenelière
 - Le Canada l'édification d'une nation
 - Le Canada, un pays un peuple
 - À la découverte de notre monde
- Les Éditions de la Chenelière Collection « Je découvre »
 - Le Canada
 - Les Premières Nations et les explorateurs
 - Le système du gouvernement du Canada
 - Les partenaires commerciaux
- Les Éditions de la Chenelière Collection « Mosaïque »
 - La francophonie dans le monde
 - Questions de choix
 - Regard sur le passé
 - Destination Canada
 - Les héros
 - Explorations

- Les Éditions de la Chenelière
 - Chercher, analyser et évaluer
- Guide de la Fondation de l'éducation des provinces atlantiques L'éducation aux droits de la personne de Catalina Ferrer, Joan Gamble, Simone LeBlance Rainville.
- Commission des droits de la personne du Nouveau-Brunswick
 - Apprendre ensemble : nos droits et nos devoirs

- À la bibliothèque de l'école :
 - Encyclopédie Grolier À la découverte du Canada.
 - Revues des sociétés historiques

Sites Internet en sciences humaines

• Statistique Canada

http://www.statcan.ca/

Citoyenneté et Immigration Canada

http://cicnet.ci.gc.ca

• Patrimoine canadien

http://www.pch.gc.ca

• La piste amérindienne

http://www.autochtones.com

Province du Nouveau-Brunswick

http://www.gnb.ca/

• Territoire du Nunavut, communauté francophone

 $\underline{http:/\!/collections.ic.gc.ca/arctic/francais/inuit/nunavut.htm}$

• Parc Canada

http://parkscanada.gc.ca/index_f.asp

• Services de renseignements généalogiques

http://www.archives.ca/www/svcs/francais/genealogie.html

• L'Atlas du Canada

http://atlas.gc.ca/site/index.html

Les éditions de la Chenelière

http://www.dlcmcgrawhill

• Les provinces du Canada

http://www.csmanoirs.qc.ca/wsed/coast/projet/INTRODUC.htm

• Réseau canadien du patrimoine canadien

http://www.rcip.gc.ca/f_main_menu.html

Environnement Canada

http://www.mb.ec.gc.ca/FRENCH/

Atlas géographique mondial

http://www.atlasgeo.net/_index.htm

• Divers paliers du gouvernement

http://www.geocities.com/gouvcanontmun/index.html

Atlas des communautés canadiennes

http://cgdi.gc.ca/ccatlas/ccatlasf/atlas.htm

• Centre d'information topographique

http://maps.nrcan.gc.ca/principale.html

(: possibilité de faire des zooms sur la région désirée)

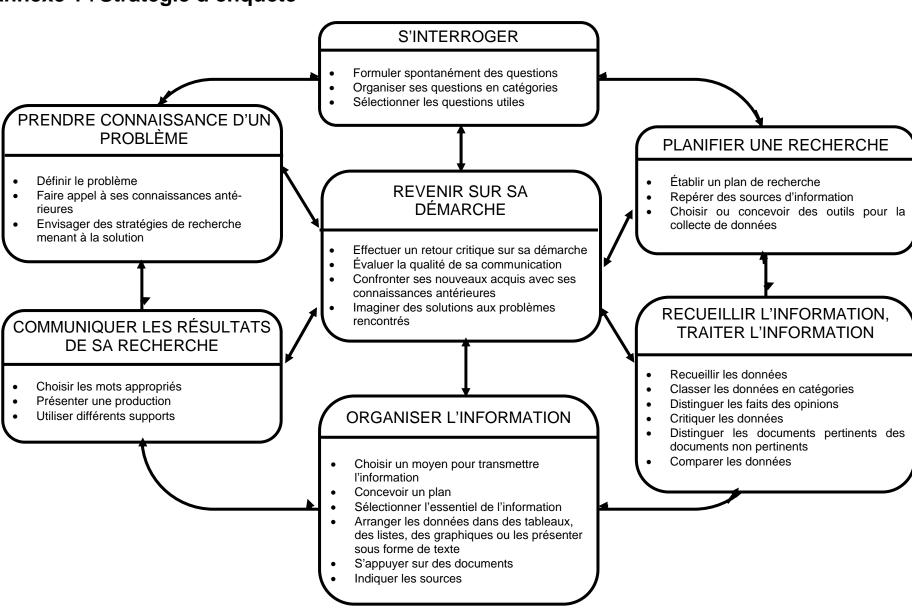
• Centre canadien de télédétection.(Visitez des images du Canada)

 $\underline{http://www.ccrs.nrcan.gc.ca/ccrs/homepg.pl?f}$

• Gouvernement du Canada

http://canada.gc.ca/

Annexe 1 : Stratégie d'enquête



Annexe 2

Les fiches de questions

Pourquoi est si important? Explique pourquoi ? Explique comment ? Comment ferait-il ? Comment pourrait-il faire ? QUI FERAIT ? JUSTIFIE LE POUROUOI. QUI POURRAIT FAIRE ? JUSTIFIE LE COMMENT. Lequel ferait ? Comment affecte ? Explique les ressemblances entre et . Explique les différences entre et

Haut



Nomme ?

Quelle est ?

Où est ?

Qui est ?

Combien y a-t-il ?

Louise Beaulieu, thèse 1996

Annexe 2 (suite)

Modèle de questionnement

Afin de promouvoir la pensée métacognitive, voici une liste de questions que l'on peut poser aux élèves. Ces questions peuvent être posées à différents moments de la démarche d'apprentissage. Elles devraient permettre à l'élève de s'auto-évaluer, de prendre position face

à sa démarche et à ses apprentissages et lui permettre de faire les ajustements nécessaires en vue d'atteindre les résultats d'apprentissage. Ces questions sont tirées du livre *L'apprentissage par projets* de Lucie Arpin et Louise Capra.

As-tu déjà entendu parler de?

Te souviens-tu d'une expérience semblable?

Quelles sont tes questions?

D'où te viennent tes questions?

De quoi as-tu besoin pour réaliser ton projet ?

Veux-tu me montrer les étapes de ton plan de recherche ?

As-tu déjà réussi quelque chose de semblable ?

As-tu suffisamment d'information?

Où peux-tu trouver l'information?

Comment peux-tu sélectionner les renseignements importants?

Est-ce bien ce que tu veux dire?

Que te reste-t-il à apprendre ?

Quel moyen a été le plus efficace ?

Où as-tu vérifié tes réponses ?

Comment peux-tu me convaincre que tu as raison?

Comment vas-tu utiliser ce que tu as appris?

Comment feras-tu la prochaine fois ?

1. . Arpin. et L. Capra., L'apprentissage par projets, Montréal, Chenelière McGraw-Hill, 2001.

Annexe 2 (suite)

Afin de promouvoir des apprentissages durables et transférables, l'enseignant doit agir comme modèle et rendre l'élève capable de se poser des questions de qualité. Une question de qualité devrait créer un conflit cognitif chez l'élève et l'amener à faire une réflexion plus

Est-ce que le Canada est semblable à d'autres pays ? En quoi est-il semblable ?

Pourquoi les éléments naturels sont-ils importants? Pourquoi les éléments construits sont-ils importants?

Si tu devais accueillir une élève qui fréquente une école d'un autre pays, que lui dirais-tu pour qu'elle connaisse mieux le Canada?

Les provinces canadiennes ont beaucoup changé depuis le début de leur histoire. Quelles sont les causes qui ont amené ces changements ?

Nomme des lois qui t'aident à être un citoyen responsable ? Explique bien ta réponse.

approfondie du concept à l'étude. Parfois ces questions seront posées au début de la leçon tandis qu'à d'autres moments, elles pourront être utilisées afin de relancer l'élève dans sa recherche et ainsi lui permettre de traiter l'information acquise au cours des dernières leçons.

Tu veux organiser une fête pour tes amis d'un autre pays. Quel genre d'activité devras-tu inclure dans ton programme afin qu'ils découvrent la diversité de la population du Canada? Que pourrais-tu leur présenter qui démontre la diversité francophone d'une province à l'autre?

Pourquoi pratique-t-on cette activité économique à cet endroit plutôt qu'à un autre endroit ? Si on avait choisi un autre endroit, quel impact cela aurait eu sur la population ?

Parfois on pratique des activités dans des milieux construits tandis qu'à d'autres moments on pratique des activités dans des milieux naturels. En quoi ces activités sont-elles différentes et semblables ? Lesquelles préfères-tu?

Annexe 3

Les habiletés coopératives



Les habiletés sociales

1^{er} niveau:

- 1. Se mettre au travail calmement, sans déranger les autres.
- 2. Parler à voix base.
- 3. Rester avec le groupe.
- 4. Parler chacun son tour.
- 5. Encourager les autres à participer lorsqu'ils rencontrent des difficultés, etc.
- 6. Appeler les personnes par leur nom.
- 7. Regarder la personne qui parle.
- 8. Pratiquer l'écoute active.
- 9. Respecter l'autre.
- 10. S'entraider.
- 11. Garder ses mains et ses pieds chez soi.

2^e niveau

- 1. Exprimer son appui et son appréciation de façon verbale et non verbale (signes des yeux, éloges, valoriser les idées des autres, etc.)
- 2. Inviter les autres à s'exprimer.
- 3. Exprimer son désaccord de façon respectueuse.
- 4. Partager ses impressions ou ses sentiments lorsque c'est pertinent.
- 5. Se montrer enthousiaste, faire appel à l'humour quand la motivation est plus faible.

3^e niveau

- 1. Vérifier l'existence d'un consensus.
- 2. Jouer le rôle de médiatrice ou de médiateur.

Annexe 3 (suite) Les habiletés cognitives

1^{er} niveau

- 1. S'en tenir à la tâche.
- 2. Regarder ses papiers : «chacun est à son affaire».
- 3. Suivre les consignes.
- 4. Parler chacun son tour.
- 5. Pratiquer l'écoute active.

2^e niveau

- 1. Rappeler le but du travail.
- 2. Partager les renseignements et les idées.
- 3. Suggérer des moyens pour effectuer le travail le plus efficacement possible.
- 4. Attirer l'attention sur les limites de temps.
- 5. Vérifier la compréhension des autres.
- 6. Offrir d'expliquer ou de clarifier.
- 7. Élaborer à partir des idées des autres.
- 8. Suggérer de nouvelles idées lorsque la motivation est à la baisse.
- 9. Partager les stratégies utilisées pour parvenir à une réponse.
- 10. Demander de l'aide ou des clarifications par rapport à ce qui a été dit ou fait dans le groupe.

3^e niveau

- 1. <u>Résumer</u> de mémoire, à haute voix, ce qui vient d'être lu ou discuté.
- 2. <u>Corriger</u> ce qu'un autre a dit si certains renseignements rapportés sont inexacts.
- 3. <u>Élaborer</u>, <u>faire des liens</u> entre la matière à l'étude et d'autres notions.
- 4. <u>Aider à mémoriser</u>: chercher des façons efficaces pouvant favoriser la mémorisation des données importantes.

4^e niveau

- 1. Critiquer les idées et non les personnes.
- 2. Demander à un membre de justifier sa réponse ou sa conclusion (dans le cas de tâches complexes ou de problèmes difficiles).
- 3. Intégrer un certain nombre d'idées différentes dans une position unique.

Howden, James (1997), Le démarrage de l'apprentissage coopératif